



PARTENARIAT & PROXIMITÉ 2

Fonds d'investissement de proximité

(Article L.214-41-1 du Code Monétaire et Financier - Code ISIN : FR0010926238 Agrément AMF du 11 août 2010)

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

MODE D'EMPLOI

Nous vous remercions de vous assurer que TOUTES les cases ci-dessous sont bien cochées avant de transmettre le dossier de souscription à l'établissement commercialisant le FIP. Dans le cas contraire, celui-ci ne pourra être validé.

1. Les informations demandées dans le bulletin de souscription ont été renseignées dans leur intégralité.

Une copie de la carte nationale d'identité (passeport) du souscripteur a été transmise à l'établissement commercialisant le FIP ou directement au dépositaire.

2. Récépissé de démarchage financier : si le souscripteur a fait l'objet d'un démarchage, il doit respecter le délai de réflexion : après avoir rempli et daté le récépissé (page de gauche), le client doit attendre 3 jours ouvrés minimum avant de dater et signer le bulletin de souscription (page de droite) ainsi que le chèque de règlement.

Exemple : si le récépissé est daté et signé le jeudi 8 octobre, le client remplit, date et signe le bulletin de souscription et le chèque correspondant à partir du mardi 13 octobre.

3. Le calcul du montant de la souscription du client a bien été vérifié :

Nombre entier de parts x valeur unitaire de la part (droits d'entrée inclus) = Montant à régler

Merci de ne pas arrondir la somme

4. Le virement a bien été effectué sur le compte du commercialisateur ou de LCFR Partenariat & Proximité 2 ou le chèque de règlement de la souscription est daté, signé et correctement complété pour le montant total de la souscription.

Le chèque de règlement de la souscription est tiré sur un compte chèque au nom du client.

5. Le bulletin de souscription (page de droite) est daté et la signature est apposée, accompagnée de la mention « lu et approuvé ».

Une copie du bulletin de souscription a été remise au client.

Après vérification, le commercialisateur transmettra les documents suivants au dépositaire (ou le cas échéant service de centralisation interne) :

- **une copie de la carte nationale d'identité (passeport) du client**
- **deux (2) exemplaires du bulletin de souscription**
- **le chèque libellé à l'ordre de LCFR Partenariat & Proximité 2 (le cas échéant)**
- **le document " mieux vous connaître " complété et signé**

6. AVERTISSEMENT

L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée de six (6) années minimum et pouvant aller jusqu'à neuf (9) ans sur décision de la société de gestion, sauf cas de déblocage anticipé mentionnés au Règlement.

Le fonds d'investissement de proximité, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique « profil de risque » de la notice d'information.

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Tableau récapitulatif des autres fonds gérés par la société de gestion

Au 31 mars 2010, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles des Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) gérés par la société de gestion Edmond de Rothschild Investment Partners est la suivante :

| <i>Dénomination</i> | <i>Date de création</i> | <i>Pourcentage de l'actif éligible au 31/03/2010</i> | <i>Date à laquelle l'actif doit comprendre 60% de titres éligibles</i> |
|-------------------------|-------------------------|--|--|
| Partenariat & Proximité | 22/12/2009 | 7,97% | 31/03/2012 |

PARTENARIAT & PROXIMITÉ 2 est un Fonds d'Investissement de Proximité géré par Edmond de Rothschild Investment Partners

SOCIÉTÉ DE GESTION

EDMOND DE ROTHSCHILD
INVESTMENT PARTNERS
47 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
444 071 989 RCS PARIS

DÉPOSITAIRE

LA COMPAGNIE FINANCIÈRE
EDMOND DE ROTHSCHILD BANQUE
47 rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
572 037 026 RCS PARIS

COMMERCIALISATEUR

 AROBAS FINANCE
15, rue de la Baume
75008 PARIS
Tél. : 01-77-39-00-01

Mieux vous connaître

Cette fiche de renseignement est obligatoire. Elle est établie dans le cadre des dispositions de l'article L.533-4 du Code Monétaire et Financier. Elle nous permet de mieux vous connaître et de répondre du mieux possible à vos besoins, vos objectifs et votre situation financière. **Elle est couverte par le secret professionnel** (article L. 511-33 du Code monétaire et financier) et vos réponses sont destinées à la seule information d'Arobas Finance et/ou de la société de gestion. Nous vous remercions de bien vouloir remplir le questionnaire ci-dessous et de le signer.

IDENTIFICATION : Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Nom de jeune Fille : Nb d'enfants rattachés au foyer :

Prénoms : tél :

Date & lieu de naissance : email :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays (si différent de France) :

Vous êtes : Célibataire Marié(e) Divorcé(e) Pacsé(e) Veuf/Veuve Concubin

Salarié Prof. Libérale Chef d'entreprise Artisan : Profession :

Retraité Étudiant Autre : Résident : français Autre :

Votre régime matrimonial : Communauté réduite universelle séparation de bien Participation aux acquêts

SITUATION PATRIMONIALE :

Votre situation vous permet-elle d'épargner une partie de vos revenus ? Oui Non

Votre revenu annuel imposable s'élève à (environ) :€ (dont€ de revenus fonciers).

Votre estimation de votre Impôt sur le revenu est de :€

Vous estimez votre situation patrimoniale à :€ dont,

Immobilier :€ (dont€ pour votre résidence principale)

Portefeuille titres :€ (dont€ en FCPI, FIP, SOFICA, FCPR, investissement bloqués)

Assurance-vie :€ (dont€ en fonds euros ou garanties).

Liquidités :€ Profil boursier : prudent défensif équilibré Dynamique offensif

Êtes-vous redevable de l'ISF ? Oui Non, si Oui montant de votre ISF :€

Utilisez-vous le Bouclier Fiscal ? Oui Non.

Quelle est l'origine des fonds que vous souhaitez investir ?

Épargne Succession/Donation Vente bien immobilier Cession entreprise Autres :

OBJECTIFS PATRIMONIAUX :

Objectifs d'investissements : retraite/prévoyance défiscalisation revenus de capital construction d'un patrimoine résidence secondaire projet professionnel spéculation Diversification de votre portefeuille autres :

Horizon d'investissement : En contre partie de l'avantage fiscal attaché à la souscription de parts du fonds, vous acceptez de conserver les parts pendant toute la durée de vie du fonds (hors cas légaux) Oui Non

EXPERIENCE EN MATIERE D'INVESTISSEMENT :

Avez-vous déjà réalisé des placements financiers avec un conseiller ? Oui Non

Déleguez-vous la gestion de votre portefeuille de valeurs mobilières ? Oui Non

Quels instruments entrent dans la composition de votre portefeuille de valeurs mobilières ?

Actions cotées Actions non cotées OPCVM actions OPCVM obligataires

OPCVM monétaires FCPI FIP FCPR agréé FCPR allégé

Eurolist Alternext Marché Libre Marchés étrangers Autres :

Quel(s) est (sont) l'(les) élément(s) qui vous a(ont) conduit à souscrire dans les FCPR, FCPI et FIP ?

Réduction Fiscale lors de la souscription Exonération fiscale lors du rachat

Connaissance du produit pour en avoir Attrait pour l'innovation diversification Autres

Mesure de la tolérance au risque : En contrepartie de l'avantage fiscal attaché à la souscription du produit, vous acceptez de prendre un risque élevé sur le capital investi et d'une non liquidité : Oui Non (réponse incompatible)

Si vous ne répondez pas aux questions, veuillez cocher la case ci-dessous : (répondre quand même à la question du dessus)

Je déclare avoir une expérience suffisante et une connaissance approfondie de toutes les problématiques d'investissement. Je demande explicitement de réaliser seul(e) mes investissements et je prends le risque de me voir refuser l'accès à l'investissement concerné.

Arobas finance décline toute responsabilité en cas de dépassement du plafond de défiscalisation calculé comme suit : 20.000€ + 8% du revenu brut imposable et qui entraînerait une perte des réductions fiscales acquises. Il vous incombe de calculer au plus juste ce montant au vu des informations dont vous disposez.

Je certifie avoir pris connaissance des notices d'information/Prospectus des fonds souscrits (y compris l'avertissement de l'AMF). Je reconnais avoir obtenu les informations nécessaires pour souscrire en connaissance de cause. Je reconnais que les informations ci-dessus sont exactes et sincères. Connaissances financières mauvaises bonne très bonne

Fait à le ... / ... /

(Signature du souscripteur)